



panne de chauffage semi collectif dans immeuble alors que je paie des charges mensuelles

Par **nath42**, le **24/11/2019** à **07:28**

Bonjour, depuis 8 jours le chauffage semi collectif au sol ne fonctionne plus et je paie 100 € par mois pour en bénéficier. Nous sommes plusieurs locataires à avoir contacté le bailleur social, mais pas d'amélioration.

Peut-on demander une réduction de charges au prorata en attendant les réparations?

J'envisage de prendre congé à cause d'un ensemble de problèmes (celui-ci et l'attente d'un double vitrage manquant dans une chambre depuis début juillet quand je suis rentrée dans l'appartement). Puis-je demander une durée de congé de 2 mois au lieu de 3 pour non-respect des obligations de bailleur?

Merci